

PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION D'ESPECES AUX ANNEXES DE LA CONVENTION SUR LA CONSERVATION DES ESPECES MIGRATRICES APPARTENANT A LA FAUNE SAUVAGE

A. PROPOSITION: Inscription du *Stenella longirostris* (populations de l'Asie du Sud-Est) à l'Annexe II de la Convention.

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION: Gouvernement de la République des Philippines

C. ARGUMENTAIRE:

1. Taxonomie

1.1	Classe:	Mammalia	
1.2	Ordre:	Cetacea	
1.3	Famille:	Delphinidae	
1.4	Genre/espèce:	<i>Stenella longirostris</i> (Gray, 1828)	
1.5	Noms vulgaires:	anglais :	Spinner dolphin
		espagnol :	Estenela giradora
		français :	dauphin longirostre

2. Données biologiques

2.1 Répartition

Polytypique. Le dauphin longirostre se répartit dans l'ensemble des zones océaniques tropicales dans les deux hémisphères avec des limites approximatives en latitude de 30-40° (et 20-30°S) et manifeste des variations géographiques marquées. En Asie du Sud-Est il a été observé dans les pays suivants : Philippines, Australie, Thaïlande, Chine, Indonésie, Malaisie et Vietnam, et se trouve vraisemblablement dans les eaux marines d'autres pays de la région. Trois sous-espèces ont été décrites dans la partie tropicale du Pacifique oriental: *S. l. longirostris*, *S. l. orientalis* et *S. l. centroamericana*. Les dauphins longirostres dans les eaux des Philippines sont semblables aux dauphins *S. l. longirostris*. Une forme naine du dauphin longirostre, non-encore nommée, se trouve dans les eaux peu profondes du golfe de Thaïlande et au large de l'Australie septentrionale et peut aussi se trouver dans les eaux de l'Indonésie et de la Malaisie. Les limites entre les zones de répartition de ces deux formes dans les eaux de l'Asie du Sud-Est restent encore à déterminer. Chaque forme peut se manifester en au moins deux populations avec des aires de répartition s'étendant au-delà des limites des ZEE.

2.2 Population

L'importance numérique et les sites des populations appartenant aux deux formes dans les eaux de l'Asie du Sud-Est ne sont pas connus. Environ 10% des eaux des Philippines ont été étudiées pour faire un inventaire des cétacés, mais les estimations quantitatives à partir de ces travaux ne sont pas encore disponibles. Dans ces enquêtes, la forme la plus grande du dauphin longirostre a été la plus souvent rencontrée dans les habitats océaniques. Les questions d'identité de souches n'ont pas été abordées.

2.3 Habitat

La forme la plus grande du dauphin longirostre aux Philippines vit dans les eaux profondes des habitats océaniques, souvent près du rivage en raison de la profondeur des eaux entourant certaines îles des Philippines, et se nourrit principalement de petits poissons et de calmars

Proposal II / 4

mésopélagiques. La forme naine dans le golfe de Thaïlande, au large de l'Australie septentrionale et probablement ailleurs dans la région, habite les eaux peu profondes, généralement inférieures à 50m de profondeur, et on pense qu'il se nourrit d'organismes du fond et du récif coralien.

2.4 Migrations

L'étendue des migrations est inconnue. Les aires de répartition des populations régionales s'étendent presque certainement à travers les frontières internationales telles qu'entre les Philippines et la Malaisie, les Philippines et l'Indonésie, l'Indonésie et la Malaisie, l'Australie et l'Indonésie, la Malaisie et Brunei, Macao et la Chine, le Vietnam et la Chine, le Vietnam et le Cambodge, le Vietnam et la Thaïlande, la Thaïlande et le Myanmar, etc. Aux Philippines, l'abondance de l'espèce dans certaines régions peut révéler des changements saisonniers, donnant à penser qu'il y a des migrations.

3. Données relatives aux menaces**3.1 Menaces directes envers les populations**

La chasse au dauphin est illégale dans presque tous les pays du Sud-Est asiatique, mais la pêche du dauphin au harpon existe au moins aux Philippines et en Indonésie. Le dauphin longirostre est l'espèce la plus fréquemment capturée aux Philippines dans les pêcheries examinées à ce jour. Une enquête exhaustive pour déterminer le nombre et la taille de ces installations de pêche au harpon aux Philippines n'a pas été effectuée. Comme les installations de pêche au dauphin sont illégales, il est difficile d'obtenir des données précises sur les prises.

Les prises accidentelles dans d'autres pêcheries constituent probablement une menace plus grande pour les dauphins longirostres dans la région que les pêcheries au harpon. Ils sont tués par accident en grand nombre dans diverses pêcheries aux Philippines. Les engins de pêche en cause sont notamment les filets dérivants, les carrelets, les sennes et autres filets enveloppants utilisés pour capturer les thons, les maqueraux, les bonites, les scads (?), les poissons volants et une grande variété d'autres poissons à nageoires.

Les conséquences des prises directes et accidentelles sur les populations sont inconnues car l'aire de répartition et l'importance numérique des souches locales/régionales n'ont pas été déterminées. Les données sur la composition en âge des dauphins tués par accident dans une pêcherie utilisant des filets dérivants pour la pêche au thon à Siaton, Negros Oriental, aux Philippines, donnent à penser que la prise est composée d'une manière disproportionnée de jeunes et peut être insoutenable.

3.2 Destruction de l'habitat

La contamination de l'environnement ne serait pas à ce point une menace pour l'habitat des dauphins pélagiques dans la région, mais l'explosion démographique et le rapide développement économique sont des causes d'inquiétude pour le niveau des pollutions marines et de leurs effets possibles sur tous les organismes marins.

3.3 Menaces indirectes

Les populations humaines très importantes et en augmentation rapide dans la région ont entraîné une pression sans cesse accrue sur les espèces de poissons et d'invertébrés marins qui a conduit à la baisse des prises par effort, à la réduction de certaines espèces et à la recherche de poissons et de calmars de plus en plus petits. Cette surexploitation des

ressources marines constitue une menace potentielle pour les populations de dauphins qui dépendent de plus en plus de certaines espèces de poissons pêchées et utilisées par les humains. Par exemple c'est le cas des pêcheries relativement nouvelles et en développement rapide pour plusieurs espèces de poissons volants qui constituent une nourriture de base pour de nombreux dauphins pélagiques.

3.4 Menaces liées particulièrement aux migrations

Le nombre et les aires de répartition des populations n'ont pas encore été déterminés, mais d'après certaines indications leur nombre pourrait subir des fluctuations saisonnières, tout au moins dans certaines régions, comparables à celles d'autres grandes espèces pélagiques telles que le thon à aileron jaune. Par conséquent, les populations peuvent subir les effets de la mortalité accidentelle dans les pêcheries éventuellement dans les eaux de différents pays ; par exemple, ces mêmes dauphins longirostres capturés dans des engins de pêche au thon au filet dérivant au large des Philippines peuvent l'être aussi dans des pêcheries similaires en Indonésie ou en Malaisie.

3.5 Utilisation nationale et internationale

Dans certains pays de la région, en plus de l'utilisation des dauphins longirostres pour des appâts à requins ou la consommation humaine de dauphins pris dans les pêcheries au harpon illégales, les dauphins tués accidentellement dans d'autres pêcheries sont aussi utilisés. Un tel usage de dauphins tués accidentellement est illégal dans certains pays, mais l'application d'une législation est difficile et la viande circule largement dans le commerce local. Le marché potentiel pour la viande de dauphin créé par ce trafic illégal représente pour la conservation de l'espèce une menace bien au delà de l'impact des prises actuelles, en ce sens que les pêcheries au harpon illégales actuelles pourraient se développer par l'usage de sennes ou autres filets et entraîner une augmentation considérable des prises. Ceci est arrivé au Pérou et la combinaison des prises accidentelles et des prises illégales de dauphins est considérée maintenant comme insoutenable.

On n'a pas de renseignements sur le commerce international, mais les dauphins pris illégalement au cours de ces dernières années par des bateaux de pêche naviguant au large, par exemple très récemment à Taiwan, pourraient être venus des eaux du Sud-Est asiatique, pêchés illégalement ou au titre d'accords internationaux sur les droits de pêche dans les ZEE.

4. Situation en matière de protection et besoins

4.1 Situation en matière de protection nationale

Dans la région de l'Asie du Sud-Est, les dauphins sont totalement protégés dans les pays suivants: Philippines, Australie, Chine, Thaïlande, Malaisie et Indonésie. Cependant, il y a beaucoup de problèmes d'application et d'interprétation de la législation dans la plupart de ces pays et la protection réelle est minimale ou non-existante dans bien des endroits. Une protection juridique devrait être promulguée bientôt au Vietnam et au Cambodge. A Singapour, les dauphins relèvent de la loi sur la pêche (Fisheries Act) et ne bénéficient pas d'une protection spéciale. Des renseignements sur la situation en matière de protection à Macao, Brune Darussalam et Myanmar n'étaient pas disponibles lorsque ce document a été rédigé.

4.2 Situation en matière de protection internationale

Le *Stenella longirostris* est inscrit à l'Annexe II de la CITES.

Proposal II / 44.3 Besoins de protection supplémentaires

Tous les Etats de l'aire de répartition devraient ratifier la Convention de Bonn, et un accord régional devrait être mis au point pour faciliter l'identification, l'évaluation et la conservation des populations.

5. États de l'aire de répartition (en Asie du Sud-Est)

Philippines (Partie à la CMS), Malaisie, Indonésie, Singapour, Thaïlande, Myanmar, Cambodge, Vietnam, Chine, Macao, Brunei Darussalam et Australie (Partie à la CMS).

6. Commentaires des États de l'aire de répartition**7. Autres remarques****8. Références**

- Dolar, M. L. L. 1994. Incidental takes of small cetaceans in fisheries in Palawan, Central Visayas and northern Mindanao in the Philippines. Rep. Int. Whal. Commn. (Spec. Iss. 15):355-363.
- Dolar, M. L. L. and W. F. Perrin. 1996. Preliminary results on the distribution and abundance of cetaceans in the Philippines. IBI Reps (International Marine Biological Research Institute, Kamogawa, Japan) 6:9-23.
- Dolar, M. L. L., S. J. Leatherwood, C. J. Wood, M. N. R. Alava, C. L. Hill and L. V. Aragonés. 1994. Directed fisheries for cetaceans in the Philippines. Rep. Int. Whal. Commn. 44:439-449.
- Jefferson, T. A., S. Leatherwood and M. A. Webber. 1993. FAO species identification guide. Marine mammals of the world. FAO, Rome. 320pp.
- Klinowska, M. 1991. Dolphins, porpoises and whales of the world. The IUCN Red Data Book. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, U.K. viii + 429pp.
- Perrin, W.F. and J. W. Gilpatrick, Jr. 1994. Spinner dolphin *Stenella longirostris* (Gray, 1828). Pages 99-128 in S.H.R. Ridgway and R. Harrison (eds). Handbook of marine mammals. Vol. 5: The first book of dolphins. Academic Press, London.
- Perrin, W.F., M.L.L. Dolar and M.N.R. Alava (eds). 1996. Report of the Workshop on the Biology and Conservation of Small Cetaceans and Dugongs of Southeast Asia. UNEP (W)/EAS WG. 1/2. 101pp.
- Perrin, W.F., G.P. Donovan and J. Barlon (eds). 1994. Gillnets and cetaceans Rep. int. Whal. Commn (Spec. Iss. 15). 629pp.